



En 2019, l'élaboration d'un parc photovoltaïque permettra d'apporter des ressources financières à la commune et d'accompagner la transition écologique et énergétique. Une étude environnementale est en cours depuis fin novembre et sur plus d'un an. "Sans augmenter les impôts", a précisé Stéphane Roudier, maire de Condat-sur-Vézère (24), qui a annoncé d'ailleurs trois rendez-vous importants lors de sa cérémonie de vœux du lundi 21 janvier 2019 : une réunion publique qui aura lieu sur le sujet du photovoltaïque (*date à préciser*) ; une réunion sur la participation citoyenne aux côtés de la gendarmerie contre les cambriolages le vendredi 8 février à 19h30 ; et une réunion dans le cadre du grand débat national le mercredi 13 février à 18h30.

Un autre grand projet cette année sera le lancement d'une étude pour l'aménagement du carrefour de la RD 62 avec la route de Bouillac et l'élargissement de cette dernière pour assurer la sécurité et améliorer le croisement des véhicules avec les camions qui livrent pour les industries du secteur. Suite aux travaux menés à Terrasson sur cette route ( [voir article](#)

[d'Ewanews](#)

), une

hausse de la fréquentation a été constatée, en effet, sur cette voie.

Du côté de l'Agenda 21, le fleurissement de la commune a été lancé, dans le cadre de la transition écologique suivant la charte zéro pesticide et l'utilisation de produits non toxiques sur les espaces publics. Ces travaux réalisés par des bénévoles apportent de la convivialité entre élus et habitants. A propos du frelon asiatique, de gros dégâts ont été constatés sur la commune a

A noter que l'acquisition de parcelles agricoles sur la zone maraîchère se poursuit. Le maire a remercié les propriétaires qui permettent de réaliser ce projet dont le but est de procéder, à terme, à l'installation d'un maraîcher. En attendant, des ouvertures de berges améliorent la visibilité du bourg. Et neuf familles ont des jardins familiaux. Des initiations à la permaculture y sont même organisées.

Le sous préfet de Sarlat, Sébastien Lepetit, a appuyé l'engagement de la commune sur la participation citoyenne gendarmerie, "un véritable service public gratuit" contrairement aux services privés qui existent par ailleurs. C'est par exemple un coup de fil à la gendarmerie pour dire : "c'est bizarre, mon voisin ne m'a pas prévenu qu'il déménageait et c'est assez étrange que ses meubles s'en aillent comme ça". Le sous-préfet a approuvé également la mise en place d'un grand débat sur la commune ainsi que l'ouverture en mairie "d'un cahier citoyen", en expliquant qu'il préfère "le terme de citoyen à celui de doléances qui renvoie à une autre époque, celle de la monarchie"...

Parmi les associations présentes lors de la cérémonie de voeux, on notera la présence de plusieurs jeunes de la section danse de l'amicale laïque qui préparera en avril la répétition générale de son spectacle de fin d'année les 11 et 19 mai.

- **Interview vidéo** (en premier, avant les maires de Peyrignac et Saint-Rabier) :

<http://youtu.be/4AbhcMTyMnY>

- A noter que la fête médiévale ne reviendra pas en août 2019, les organisateurs prévoient une année sabbatique avant, peut-être, d'organiser un événement différent ou plus important ( [retour en vidéo sur la fête 2018 avec Ewanews](#)

+ article

[La 2e fête médiévale réussie](#))

. La salle communale dédiée à la santé a été inaugurée en janvier 2018 (

[article Ewanews](#)

) ; l'espace de la fontaine de la Machonie est une nouvelle aire de pique-nique agréable en bordure de la Vézère et à deux pas de la route de Montignac (

[article Ewanews](#)

) ; la veillée de Noël en occitan (

[article ewanews](#)

) ; Travaux et actions écolos (

[article de janvier 2017](#)

) ; etc.

- [Site internet officiel de la commune Condat-sur-Vézère](#)

A noter également : en 2018, la salle communale a été achevée, les travaux de la station d'épuration ont été financés par la Communauté de communes mais la commune met du personnel à disposition pour l'entretien. Après un sinistre, des travaux ont été réalisés à l'école. La commune a acquis des parcelles agricoles : ouverture de berges, création de jardins familiaux, et prochainement installation d'un maraîcher. Le fleurissement de la commune est dans la lignée de la charte Zéro-pesticide. Au cimetière, l'engazonnement de la partie ancienne a eu lieu. Une procédure de reprise de concessions est lancée. Les concessions en état d'abandon ou dont les ayants-droit sont inconnus ou disparus, sont concernées. La commune de Condat a aussi participé au financement des travaux du centre de secours du Lardin (environ 21.000 euros) et a enregistré l'arrivée d'un éleveur de brebis. Un parc photovoltaïque est en projet pour 2019, une extension du vestiaire du club de foot est prévue avec douches individuelles, ce qui permettra plus de confort aux joueurs et d'accueillir des scolaires qui pourront venir s'entraîner sur le parcours de course d'orientation. Coût de 187.000 euros dont environ 35% de financements extérieurs. Un parc photovoltaïque est à l'étude. Cela amènera des ressources à la commune et accompagnera la transition écologique énergétique. Côté route, la commune lance un projet d'aménagement du carrefour de la RD 62 et de la route de Bouillac dont la fréquentation augmente et réfléchit au problème de la vitesse excessive. L'Agenda 21, lancé depuis trois ans, arrive à son terme. Le maire propose déjà une deuxième phase. Très attaché à la ruralité, M. Roudier souligne que les taux d'imposition de sa commune sont beaucoup moins élevés que dans les deux « grosses » communes voisines, sans les citer. « Les phénomènes de métropolisation sont la gangrène de nos territoires ruraux » précise-t-il. Le Grand débat national aura lieu le mercredi 13 février à 18h30. Et une réunion publique sur la participation citoyenne sera animée par le lieutenant Mondin de la gendarmerie le vendredi 8 février à 19h30.

